

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2012**

Délibération
n° 2012.12.266

**Modification de
l'autorisation de
programme et des
crédits de paiement :
station d'épuration
Les Murailles à Fléac
(AP n°1 - budget
assainissement)**

LE TREIZE DECEMBRE DEUX MILLE DOUZE à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 décembre 2012**

Secrétaire de séance : Patrick BOUTON

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Marie-Noëlle DEBILY, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Bertrand GERARDI, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Redwan LOUHMAI, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Nicolas BALEYNAUD à Annette FEUILLADE-MASSON, Françoise COUTANT à Yves BRION, Catherine DEBOEVERE à Robert JABOUILLE, Janine GUINANDIE à Rachid RAHMANI, Madeleine LABIE à Redwan LOUHMAI, Joël LACHAUD à Catherine PEREZ, Bertrand MAGNANON à Jean-Claude BEAUCHAUD, Laurent PESLERBE à Véronique MAUSSET, Frédéric SARDIN à Dominique LASNIER

Excusé(s) représenté(s) :

André BONICHON par Bertrand GERARDI, Cyrille NICOLAS par Henri GARCIA

Excusé(s) :

Nadine GUILLET

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2012**DELIBERATION
N° 2012.12.266**

FINANCES - PROGRAMMATION

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT****MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT :
STATION D'EPURATION LES MURAILLES A FLEAC (AP N°1 - BUDGET ASSAINISSEMENT)**

Par délibération n° 447 du 20 décembre 2007, modifiée par la délibération n° 213 du 3 novembre 2011, le conseil communautaire a créé l'autorisation de programme pour la station d'épuration de Fléac,

La dernière répartition des crédits de paiement s'établissait de la manière suivante :

PROJET	Autorisation de programme	CA 2008	CA 2009	Projet CA 2010	Crédits de paiement 2011	Crédits de paiement 2012
STEP FLEAC	19 000 000 €	76 631,31 €	609 376,54 €	261 762,87€	11 000 000 €	7 052 229,28 €

Pour tenir compte de l'évolution du projet, il convient de modifier la répartition des crédits de paiement comme suit :

PROJET	Autorisation de programme	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	Crédits de paiement 2012	Crédits de paiement 2013
STEP FLEAC	19 000 000 €	76 631,31 €	609 376,54 €	261 762,87€	10 722 413,86 €	6 830 000 €	499 815,42 €

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 27 novembre 2012,

Je vous propose :

DE MODIFIER les crédits de paiement pour les exercices de 2011 et 2012 et de prolonger l'autorisation de programme sur 2013 conformément au tableau ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

19 décembre 2012

Affiché le :

19 décembre 2012